



P

- 2 -

## Sociétés d'assurance constituées au Canada

**Objet:** Obtenir une estimation non-enregistrée.

**Objet:** Obtenir une estimation par pays étranger des transactions en primes, règlements et commissions d'assurance entre les sociétés canadiennes et les assureurs étrangers non-enregisitres.

## **Partie 1A - Réassurance cédée à des assureurs non-résidents et non-enregistrés - Affaires au Canada\***

milliers de dollars canadiens

\* Les sociétés d'assurance-vie doivent déclarer toutes les opérations de réassurance, y compris celles qui mettent en cause un réassureur non-agréé par le Surintendant des institutions financières.

Les sociétés d'assurance-vie et multirisque devraient inclure la portion d'assurance accident et maladie.

\*\* Dans le ciel

POLY

- 3 -

### Sociétés d'assurance constituées au Canada

**Objet:** Obtenir une estimation par pays étranger des transactions en primes, règlements et commissions d'assurance entre les sociétés canadiennes et les assureurs étrangers non-enregistrés.

### Partie 1B - Réassurance cédée à des assureurs non-résidents et non-enregistrés - Contrats hors Canada\*

(Valeur brute des contrats passés à partir d'un siège social canadien/d'une succursale canadienne telle que rapportée aux parties 1C et 2)

milliers de dollars canadiens

		Éléments de l'état des résultats – transactions avec les non-résidents						Éléments du bilan - transactions avec les non-résidents						Comptes à payer		
		Comptes à recevoir			Assureurs-vie et santé seulement: Passif actuel des assureurs prenants			Sinistres et autres passifs des polices assurables des assureurs prenants			Autres montants à recevoir des assureurs prenants			Montants à payer aux assureurs prenants		
Code pays	Primes** cédées	Commissions gagnées	Sinistres et frais de règlement engagés	Primes non-gagnées par les assureurs prenants	Début de l'année (04)	Fin de l'année (05)	Début de l'année (06)	Fin de l'année (07)	Début de l'année (08)	Fin de l'année (09)	Début de l'année (10)	Fin de l'année (11)	Début de l'année (12)	Fin de l'année (13)	Début de l'année (14)	Fin de l'année (15)
Sociétés affiliées																
<b>Total Sociétés affiliées</b>																
Sociétés non-affiliées																
<b>Total Sociétés non-affiliées</b>																

\* Les sociétés d'assurance-vie doivent déclarer toutes les opérations de réassurance, y compris celles qui mettent en cause un réassureur non-agréé par le Surintendant des institutions financières.

\*\* Les sociétés d'assurance-vie et multirisque devraient inclure la portion d'assurance accident et maladie. Les sociétés multirisque doivent inclure la portion maritime.

\*\* Dans le cas des sociétés multirisque, les primes sont sur une base gagnée; alors que pour les sociétés d'assurance-vie, elles sont sur une base souscrite.

P  
O  
U  
X

## Sociétés d'assurance constituées au Canada

- 4 -

**Objet:** Obtenir une estimation par pays étranger des transactions en primes, règlements et commissions d'assurance entre les sociétés canadiennes et les assureurs étrangers non-enregistrés. Déclarer les affaires faites directement avec des non-résidents à la partie 2.

### Partie 1C - Réassurance assumée d'assureurs non-résidents et non-enregistrés - Contrats hors Canada\*

(Valéurable des contrats passés à partir d'un siège social canadien/d'une succursale canadienne\*)

Code pays	Primes** assumées (Revenus) (01)	Commissions engagées (Dépenses) (02)	Éléments de l'état des résultats – transactions avec les non-résidents						Éléments du bilan - transactions avec les non-résidents					
			Primes non-gagnées	Assureurs-vie et santé seulement: Passif actuariel	Sinistres et autres passifs des polices d'assurance	Autres montants à payer aux assureurs cédants	Montants à recevoir des assureurs cédants	Comptes à recevoir	Primes non-gagnées	Assureurs-vie et santé seulement: Passif actuariel	Sinistres et autres passifs des polices d'assurance	Autres montants à payer aux assureurs cédants	Montants à recevoir des assureurs cédants	Comptes à recevoir
Sociétés affiliées			Début de l'année (04)	Fin de l'année (05)	Début de l'année (06)	Fin de l'année (07)	Début de l'année (08)	Fin de l'année (09)	Début de l'année (10)	Fin de l'année (11)	Début de l'année (12)	Fin de l'année (13)	Début de l'année (14)	Fin de l'année (15)
Total Sociétés affiliées														
Sociétés non-affiliées														
Total Sociétés non-affiliées														

\* Les sociétés d'assurance-vie et multirisque devraient inclure la portion d'assurance accident et maladie. Les sociétés multirisque doivent inclure la portion maritime.

\*\* Dans le cas des sociétés multirisque, les primes sont sur une base gagnée; alors que pour les sociétés d'assurance-vie, elles sont sur une base souscrite.

POU

## Sociétés d'assurance constituées au Canada

**Objet:** Obtenir une estimation par pays étranger des transactions en primes, règlements et commissions d'assurance entre les sociétés canadiennes et les non-résidents. Déclarer les affaires à l'extérieur du Canada de réassurance avec des assureurs non-enregistrés étrangers aux parties 1B et 1C.

## Partie 2 Contrats directs\* passés avec des non-résidents - Contrats hors Canada

milliers de dollars canadiens

\* Déclarer les affaires à multirisque du Canada de réassurance avec des assureurs non-enregistrés étrangers au partie 1C. Les sociétés d'assurance-vie et multirisque devraient inclure la portion d'assurance accident et maladie. Les sociétés à multirisque doivent inclure la portion maritime.

Dans le cas des sociétés multirisque, les primes sont sur une base générant un dividende auquel doivent éventuellement être ajoutées des cotisations pour les risques financiers. Les sociétés multirisque doivent établir la proportion financière.

Les sinistres payés au nom de résidents canadiens ayant des accidents (par auto ou autres) lors de leurs voyages en pays étrangers.

4-2500-12.2 BP-27F

**Sociétés d'assurances constituées au Canada**  
**Partie 3 - Autres opérations internationales<sup>1</sup>**  
milliers de dollars canadiens

1 Les sociétés d'assurance-vie et multirisque doivent inclure la portion d'assurance accident et maladie. Les sociétés d'assurance multirisque doivent inclure la portion maritime.  
2 Inclure les dividendes mais préciser sènement dans la colonne «Code nautique» par ex. ||SA/oliv

<sup>1</sup> Les sociétés d'assurance-vie et multirisque doivent inclure la portion d'assurance accident et maladie dans les dividendes mais préciser séparément dans la colonne «Code nautique» (car ex ISA/div).

- utiliser une ligne distincte pour chaque type de revenu ou de dépense.

01. Revenu net de filiales, affiliées et succursales étrangères (méthode d'équité)  
02. Services d'informatique et d'information  
03. Services de gestion et d'administration (incluant les services de consultation, les services d'évaluation et d'expert en sinistres, les services d'actuarariat, les services d'administration des sauvegardes, et les services de règlement et de surveillance des indemnités et services de recouvrement)  
04. Services juridiques  
05. Publicité

06. Services de compatibility  
07. Autres services  
08. Intérêts sur placements de portefeuille  
09. Dividendes sur placements de portefeuille  
10. Intérêts gagnés de filiales ou sociétés affiliées ou encourus auprès d'une société mère étrangère ou à des sociétés affiliées étrangères  
11. Règlements de rentes  
12. Autres

Veuillez utiliser une ligne distincte pour chaque type de revenu ou de dépense.